

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du Conseil municipal tenue le mardi
13 décembre 2005 à 20h00 au centre communautaire de Pontiac situé au 2024 route 148,
Pontiac à laquelle sont présents :

Edward McCann, maire, Garry Dagenais, maire suppléant, les conseillers Lawrence Tracey, Harold McKenny, Jim Coyle, Raymond Gougeon, Brian Middlemiss et Jean Amyotte.

Également présents le secrétaire trésorier et quelques contribuables.

La séance débute à 20h00.

PAROLE AU PUBLIC

Paul Chatillon

Monsieur Chatillon fait part des problèmes d'accès à sa propriété par le service d'incendie et veut connaître éventuellement la teneur de l'avis juridique demandé en ce sens.

Louise Bard

Mme Bard questionne le conseil au sujet des lumières de rues sur les chemins privés.

Le maire répond qu'il y aura des discussions à ce sujet au budget.

Jean-Claude Carisse

Monsieur Carisse demande s'il y a possibilité de vidanger les fosses septiques privées dans le système de Quyon.

Le directeur général l'informe de l'impossibilité de le faire pour l'instant.

Joan Létourneau

Madame Létourneau demande au conseil, lors des délibérations sur le budget, d'être très attentif aux besoins de l'ensemble des associations surtout en ce qui a trait aux demandes de projets spéciaux.

05-12-1025

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la session**
- 2. Période de questions du public**
- 3. Adoption de l'ordre du jour**
- 4. Adoption des procès-verbaux des réunions antérieures**
 - 4.1 Procès-verbal de la séance régulière du 22 novembre 2005
 - 4.2 Procès-verbal de la séance spéciale du 30 novembre 2005
- 5. Administration**
 - 5.1 Liste des factures à payer
 - 5.2 Liste des dépenses incompressibles
 - 5.3 Engagement de dépenses de fonctionnement et d'investissement pour le mois de décembre
 - 5.4 Nomination d'un représentant « substitut du maire » pour siéger aux assemblées de la MRC

- 5.5 Fermeture des bureaux – temps des fêtes
- 5.6 Dépôt de l'état des revenus et dépenses à date
- 5.7 Ajustement de revenu – matricule 4040-56-5583
- 5.8 Projet de règlement – traitement des élus municipaux
- 6. Sécurité publique**
 - 6.1 Rapport du responsable du département incendie
 - 6.2 Rapport du délégué du département – (animaux errants – novembre 2005)
- 7. Travaux publics**
 - 7.1 Voie de refuge – secteur commercial Luskville
 - 7.2 Prise en charge du chemin de la Montagne
 - 7.3 Vente d'équipement roulant
- 8. Hygiène du milieu**
 - 8.1 Recommandation de paiement de Fondex Outaouais – traitement des eaux usées
 - 8.2 Collecte des ordures ménagères et recyclage
 - 8.2.1 Collecte des ordures ménagères et recyclage
- 9. Urbanisme et zonage**
 - 9.1 Rapport du délégué du département (permis en novembre 2005)
 - 9.2 Projet de développement résidentiel – André Durocher
 - 9.3 Demande à la C.P.T.A.Q. – Gilles Gagnon
- 10. Loisirs et culture**
 - 10.1 Demande d'emprunter la balayeuse pour patinoire à Quyon
- 11. Divers**
- 12. Rapports divers et correspondance**
 - 12.1 Décision de la C.P.T.A.Q. – dossier William Twolan
 - 12.2 Correspondance – Teamsters Québec, local 106 – retrait du grief no 01291
 - 12.3 Tournée de formation pour les nouveaux élus – FQM
 - 12.4 Plainte de Kimberly Grant – déneigement sur la route 148
 - 12.5 Abattage d'arbres sur le chemin du Lac Beauclair – Hydro-Québec
 - 12.6 Demande d'emploi – Yves Daigneault
 - 12.7 Contribution envers le projet de mise aux normes des installations de production d'eau potable – Entente Canada-Québec
 - 12.8 Demande de rencontre de la Municipalité de Val-des-Monts adressée au D.G. de la MRC des Collines – information – milieu hydrique
 - 12.9 Correspondance de Me Lafrenière – continuation de l'audition dans le dossier Jean-Marc Marleau
 - 12.10 Correspondance de Mme Sylvie Desfossés – émission de contraventions – Écotek
 - 12.11 Courriel de M. Charles Gagnon – acte de bravoure de l'agent Marc Dufour
 - 12.12 Fils de Bell Canada heurtés et endommagés par la municipalité lors d'excavation
 - 12.13 Offre de service en sécurité incendie et sécurité civile de *Gestion Pierre Damico*
 - 12.14 Invitation – Salon réseau des Collines et cocktail dînatoire
 - 12.15 Suggestion de notaire – expropriation – route 148 – MTQ
 - 12.16 Demande de commandite – Fondation du Centre Hospitalier de Gatineau Mémorial
 - 12.17 Grief no 01293
- 13. Dépôt de documents**
 - 13.1 Avis en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme – Min. Affaires Municipales et des Régions
 - 13.2 Communiqué – FQM – Négociations du Pacte Fiscal
 - 13.3 Min. de l'environnement - accusé réception de notre demande d'augmenter le nombre de chevreuils alloués par chasseur et transmission au Ministère des ressources naturelles et de la faune
 - 13.4 Correspondance du maire de Chelsea adressée au Ministre de l'environnement – traitement et évacuation des eaux usées pour résidences isolées
 - 13.5 Fax de Fondex Outaouais adressé Lab Journeaux, Bédard – bassin de traitement d'eaux usées
 - 13.6 Avis de la Fédération canadienne des municipalités - Impact – élections anticipées – transferts fédéraux pour les municipalités

- 13.7 Min. de l'environnement - accusé réception de notre demande d'interdire la chasse dans les secteurs peuplés et transmission au Ministère des ressources naturelles et de la faune
- 13.8 Procès-verbal de la séance du Conseil de la MRC des Collines tenue le 15 septembre 2005
- 13.9 Bulletin Flash de la MMQ – Règlement concernant l'obligation d'installer une soupape de sûreté
- 13.10 Commentaires et recommandations de Lab Journeaux, Bédard adressée à Fondex Outaouais – bassin d'eaux usées
- 13.11 Démarche proposée par M. Acimovic pour évaluer l'intégrité structurale du bassin
- 13.12 Correspondance de Me Michel Lafrenière - Interrogatoire – dossier Robert Comptois
- 13.13 Contestation d'une décision déposée par le Syndicat des pompiers du Québec – dossier Marc Ménard
- 13.14 Extraits du procès-verbal d'une séance du conseil municipal de la ville de Gatineau – règlement sur le plan de gestion des matières résiduelles

14. Période de questions

15. Levée de la séance

Il est

Proposé par Lawrence Tracey
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour avec le retrait suivant :

Item : 5.8 Projet de règlement – traitement des élus municipaux

Adoptée

05-12-1026

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU
CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 22 NOVEMBRE 2005**

Proposé par Jean Amyotte
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal tenue le 22 novembre 2005 tel que rédigé et distribué.

Adoptée

05-12-1027

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL
MUNICIPAL TENUE LE 30 NOVEMBRE 2005**

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Raymond Gougeon

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal tenue le 30 novembre 2005 tel que rédigé et distribué.

Adoptée

05-12-1028

LISTE DES FACTURES À PAYER

Proposé par Jean Amyotte
Appuyé par Harold McKenny

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise le paiement des factures au montant de **39 129,22 \$** (voir annexe) pour la période se terminant le 2 décembre 2005 et à débiter les affectations budgétaires relatives aux dépenses mentionnées sur ladite liste.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 1205468

05-12-1029

LISTE DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

Proposé par Brian Middlemiss
Appuyé par Lawrence Tracey

ET RÉSOLU QUE ce Conseil approuve la liste des déboursés provenant de l'historique des chèques comprenant :

- Les dépenses incompressibles;
- les paiements par Internet;
- le montant réel des factures payées suite à une approbation par engagement de dépense ou résolution;

le tout pour un total de **261 782,00 \$** (voir annexe), pour la période se terminant le 5 décembre 2005 et à débiter les affectations budgétaires relatives aux dépenses mentionnées sur ladite liste.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 1205468

05-12-1030

ENGAGEMENTS DE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Raymond Gougeon

ET RÉSOLU à l'unanimité d'engager les dépenses apparaissant à l'annexe « A » ci-joint pour un montant total de **17 731,56 \$** taxes en sus.

Jim Coyle et Harold McKenny votent contre la résolution.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 1205468

05-12-1031

NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT POUR SIÉGER À LA MRC EN REMPLACEMENT DU MAIRE

Il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE la Municipalité nomme le conseiller *Garry Dagenais* pour remplacer le maire à la table de la MRC lorsque celui-ci ne pourra assister aux réunions.

Adoptée

05-12-1032

FERMETURE DES BUREAUX – PÉRIODE DES FÊTES

Il est

Proposé par Brian Middlemiss
Appuyé par Lawrence Tracey

ET RÉSOLU QUE la municipalité ferme ses bureaux administratifs du 23 décembre 2005 à 12h00 au 4 janvier 2006 à 8h30.

Il est entendu que les employés devront combler les heures manquantes, en dehors des congés prévus par la convention, par des heures accumulées, vacances ou congés mobiles.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE les points prévus pour l'assemblée régulière du 10 janvier 2006 soient reportés, par assemblée spéciale convoquée par le secrétaire trésorier, au 17 janvier prochain.

Adoptée

05-12-1033

AJUSTEMENT DE REVENU

Il est

Proposé par Harold McKenny
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte l'ajustement de revenu au compte suivant:

<u>Numéro de matricule</u>	<u>Montant</u>
4040 56 5583	63,35 \$

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 1205468

RAPPORT DU DÉPARTEMENT INCENDIE – APPELS - NOVEMBRE 2005

Nbre de sorties	Description de l'intervention
2	Fausses alarmes
1	Accident de la route (véhicule s'est écrasé sur une grange)
1	Feu dans un baril
1	Véhicule en feu dans un garage
1	Personne barricadé dans un garage avec propane
1	Feu de cheminée
1	Feu dans un champ

DÉPÔT DU RAPPORT DES STATISTIQUES – ANIMAUX

Le secrétaire trésorier dépose le rapport.

05-12-1034

VOIE DE REFUGE – SECTEUR COMMERCIAL - LUSKVILLE

CONSIDÉRANT l'augmentation de la circulation au cours des dernières années sur la route 148 ;

CONSIDÉRANT le regroupement de plusieurs commerces à l'extrémité ouest du tronçon des 4 voies à Luskville ;

CONSIDÉRANT les risques de collision lors de l'entrée et de la sortie des clients de ces commerces ;

Il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE la municipalité demande au M.T.Q. l'installation d'une voie de refuge du côté nord de la route 148, à l'extrémité ouest du tronçon à 4 voies à Luskville pour les usagers qui veulent tourner vers les différents commerces de ce secteur.

Adoptée

05-12-1035

PRISE EN CHARGE DU CHEMIN DE LA MONTAGNE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pontiac s'est vu remettre l'entretien du chemin de la Montagne par le Ministère des Transport du Québec en 1992;

CONSIDÉRANT QUE ce chemin, au même titre que le chemin Eardley-Masham et le chemin du Lac-des-Loups est un chemin à caractère intermunicipal;

CONSIDÉRANT QUE ce chemin qui touchait autrefois 4 municipalités (Hull, Aylmer, Chelsea et Pontiac) a toujours conservé son caractère intermunicipal et son importance stratégique dans le réseau routier régional;

CONSIDÉRANT l'utilisation quotidienne de ce chemin par un nombre toujours croissant d'utilisateurs;

Il est

Proposé par Brian Middlemiss
Appuyé par Lawrence Tracey

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac demande, de concert avec la Ville de Gatineau et la Municipalité de Chelsea, la reprise en charge du chemin de la Montagne par le Ministère des Transports du Québec et ce, dans les meilleurs délais.

Adoptée

05-12-1036

VENTE D'ÉQUIPEMENT

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Lawrence Tracey

ET RÉSOLU QUE la municipalité demande des appels d'offre pour la vente des 2 pelles rétrocaveuses et du camion Ford 1976 (camion à ordures) et ce, dans quelques journaux pour une période de 3 semaines en janvier.

Adoptée

05-12-1037

RECOMMANDATION DE PAIEMENT

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU QUE la Municipalité procède au paiement d'une somme de 14 723,20 \$ à Laboratoire Journeaux Bédard tel que recommandé par M. Martin Lachapelle de Fondex Outaouais.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 1205468

05-12-1038

RÉGIE INTERNE – COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit se conformer au programme PGMR pour l'an 2008;

CONSIDÉRANT QUE la flotte des véhicules des ordures prend de l'âge et est très coûteuse en réparations;

CONSIDÉRANT QUE la question que la Municipalité garde la cueillette des ordures et du recyclage ou qu'elle l'offre à contrat est discutée au conseil depuis près d'un an et qu'aucune décision n'a été prise;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a demandé des soumissions afin d'avoir une idée des coûts à contrat et que seulement 2 soumissions ont été reçues;

CONSIDÉRANT QUE le motif du faible taux de réponse à la soumission (2) est que certains soumissionnaires trouvaient que le pourcentage du montant en garantie était trop élevé;

CONSIDÉRANT QUE le conseil est allé en deuxième demande de soumission en modifiant le devis pour inciter une plus grande participation;

CONSIDÉRANT QUE seulement un nouveau soumissionnaire a répondu à l'appel;

CONSIDÉRANT QUE l'analyse des chiffres comparatifs commandés par le conseil sur les coûts de la cueillette des ordures démontre qu'il y aura un faible écart en allant à contrat;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE la municipalité accorde à Mountain View Turf le contrat de la cueillette des ordures et du recyclage pour l'ensemble du territoire de la municipalité et le plus tôt possible et au plus tard le 1^{er} avril 2006, au taux soumissionné de 1 264 142,16 \$ taxes incluses, pour 4 ans.

CONTRE-PROPOSITION

RÉGIE INTERNE – COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit se conformer au programme PGMR pour l'an 2008;

CONSIDÉRANT QUE la flotte des véhicules des ordures prend de l'âge et est très coûteuse en réparations;

CONSIDÉRANT QUE la question que la Municipalité garde la cueillette des ordures et du recyclage ou qu'elle l'offre à contrat est discutée au conseil depuis près d'un an et qu'aucune décision n'a été prise;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a demandé des soumissions afin d'avoir une idée des coûts à contrat et que seulement 2 soumissions ont été reçues;

CONSIDÉRANT QUE le motif du faible taux de réponse à la soumission (2) est que certains soumissionnaires trouvaient que le pourcentage du montant en garantie était trop élevé;

CONSIDÉRANT QUE le conseil est allé en deuxième demande de soumission en modifiant le devis pour inciter une plus grande participation;

CONSIDÉRANT QUE seulement un nouveau soumissionnaire a répondu à l'appel;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité offre un bon service de cueillette des ordures depuis plus de 10 ans;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a eu, par le passé, une mauvaise expérience avec la privatisation de la cueillette des ordures;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité, selon la convention collective, va devoir garder à l'emploi, les employés qui sont affectés à la cueillette des ordures, ce qui représente des coûts additionnels au budget global;

CONSIDÉRANT QUE l'analyse des chiffres comparatifs commandés par le conseil sur les coûts de la cueillette des ordures démontre que le coût serait plus élevé en allant à contrat;

CONSIDÉRANT QUE les coûts de la cueillette des ordures en régie interne comprend l'achat de 2 nouveaux véhicules à ordures réduisant ainsi, toute proportion gardée, les coûts de réparation et de consommation de mazout;

CONSIDÉRANT QU'après un an de pourparlers et d'études, certains membres du conseil croient que les résultats de l'analyse des chiffres n'est pas réaliste;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a demandé d'avoir une analyse des chiffres d'une source externe et le résultat démontre que les coûts d'aller à contrat seront plus élevés que de garder la cueillette en régie interne;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité aura un meilleur contrôle et la flexibilité de prendre des décisions sans avoir recours à nos avocats, qui pourrait être le cas en allant à contrat;

CONSIDÉRANT QUE selon beaucoup de citoyens, le service de cueillette des ordures est le seul service direct dont bénéficie l'ensemble des contribuables de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Brian Middlemiss
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU QUE la municipalité continue la cueillette des ordures en régie interne et initie la démarche pour un règlement d'emprunt pour l'achat des véhicules à ordures.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE sachant qu'il faudra plus de 6 mois pour recevoir les véhicules, que la municipalité mette en place un programme de cueillette de recyclage à domicile au moyen de sacs transparents ou de bacs individuels.

Le vote est demandé sur la contre proposition

<u>POUR</u>	<u>CONTRE</u>
Brian Middlemiss	Lawrence Tracey
Garry Dagenais	Harold McKenny
Raymond Gougeon	Jim Coyle
	Jean Amyotte

Le vote est demandé sur la proposition initiale

<u>POUR</u>	<u>CONTRE</u>
Lawrence Tracey	Brian Middlemiss
Harold McKenny	Garry Dagenais
Jim Coyle	Raymond Gougeon
Jean Amyotte	

La proposition initiale est adoptée sur division

Certificat de disponibilité de crédit no 1205468

DÉPÔT DU RAPPORT DE PERMIS ÉMIS EN NOVEMBRE 2005

Le secrétaire trésorier dépose le rapport.

05-12-1039

DEMANDE À LA C.P.T.A.Q – Gilles Gagnon

CONSIDÉRANT QUE le requérant désire obtenir une autorisation d'utiliser à des fins résidentielles une partie du lot 26B, rang 4, canton Onslow, d'une superficie de 928.70 mètres carrés, situé au 169, ch. Des Pêcheurs;

CONSIDÉRANT QUE des résidences sont érigées sur les lots adjacents;

CONSIDÉRANT QUE l'inventaire des lots en zones résidentielles est restreint;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE ce conseil supporte la demande du requérant ayant pour but une autorisation d'utiliser à des fins résidentielles une partie du lot 26B, rang 4, canton Onslow, d'une superficie de 928.70 mètres carrés, situé au 169, ch. Des Pêcheurs;

Adoptée

05-12-1040

DEMANDE D'EMPRUNT DE LA « BALAYEUSE » - ASSOCIATION RÉCRÉATIVE DE QUYON

Il est

Proposé par Harold McKenny
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE l'équipement servant à « balayer » les rues soit prêté à l'Association récréative de Quyon pour le nettoyage de la patinoire communautaire à Quyon.

Adoptée

RAPPORTS DIVERS ET CORRESPONDANCE

- Décision de la C.P.T.A.Q. – dossier William Twolan
- Correspondance – Teamsters Québec, local 106 – retrait du grief no 01291
- Tournée de formation pour les nouveaux élus – FQM
- Plainte de Kimberly Grant – déneigement sur la route 148
- Abattage d'arbres sur le chemin du Lac Beauclair – Hydro-Québec
- Demande d'emploi – Yves Daigneault
- Contribution envers le projet de mise aux normes des installations de production d'eau potable – Entente Canada-Québec
- Demande de rencontre de la Municipalité de Val-des-Monts adressée au D.G. de la MRC des Collines – information – milieu hydrique
- Correspondance de Me Lafrenière – continuation de l'audition dans le dossier Jean-Marc Marleau
- Correspondance de Mme Sylvie Desfossés – émission de contraventions – Écotek
- Courriel de M. Charles Gagnon – acte de bravoure de l'agent Marc Dufour
- Fils de Bell Canada heurtés et endommagés par la municipalité lors d'excavation
- Offre de service en sécurité incendie et sécurité civile de *Gestion Pierre Damico*
- Invitation – Salon réseau des Collines et cocktail dînatoire
- Suggestion de notaire – expropriation – route 148 – MTQ
- Demande de commandite – Fondation du Centre Hospitalier de Gatineau Mémorial
- Grief no 01293

DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Avis en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme – Min. Affaires Municipales et des Régions
- Communiqué – FQM – Négociations du Pacte Fiscal
- Min. de l'environnement - accusé réception de notre demande d'augmenter le nombre de chevreuils alloués par chasseur et transmission au Ministère des ressources naturelles et de la faune
- Correspondance du maire de Chelsea adressée au Ministre de l'environnement – traitement et évacuation des eaux usées pour résidences isolées
- Fax de Fondex Outaouais adressé Lab Journeaux, Bédard – bassin de traitement d'eaux usées
- Avis de la Fédération canadienne des municipalités - Impact – élections anticipées – transferts fédéraux pour les municipalités
- Min. de l'environnement - accusé réception de notre demande d'interdire la chasse dans les secteurs peuplés et transmission au Ministère des ressources naturelles et de la faune
- Procès-verbal de la séance du Conseil de la MRC des Collines tenue le 15 septembre 2005
- Bulletin Flash de la MMQ – Règlement concernant l'obligation d'installer une soupape de sûreté

- Commentaires et recommandations de Lab Journeaux, Bédard adressée à Fondex Outaouais – bassin d’eaux usées
- Démarche proposée par M. Acimovic pour évaluer l’intégrité structurale du bassin
- Correspondance de Me Michel Lafrenière - Interrogatoire – dossier Robert Comptois
- Contestation d’une décision déposée par le Syndicat des pompiers du Québec – dossier Marc Ménard
- Extraits du procès-verbal d’une séance du conseil municipal de la ville de Gatineau – règlement sur le plan de gestion des matières résiduelles

05-12-1041

LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE

Il est

Proposé par Lawrence Tracey
Appuyé par Harold McKenny

ET RÉSOLU de lever l’assemblée à 21h45 ayant épuisé l’ordre du jour.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit / 1205468

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, conformément à l’article 961 du Code municipal du Québec, certifie que la municipalité dispose, au fonds général d’administration, de crédits suffisants pour ces dépenses reliées aux résolutions suivantes: de 05-12-1028 au 05-12-1030, 05-12-1033, 05-12-1037 et 05-12-1038.

MAIRE

SECRÉTAIRE TRÉSORIER